



Association Les FLORIMONTAINS
« Tamié - Savoie »

Plancherine, le 12/11/2022,

44-120, Chemin de Martignon
73200 PLANCHERINE

contacts@lesflorimontains.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

Centre d'affaires de l'Yonne (89) • Chalet Sainte-Humbeline (73) • Visioconférence

Clément CORNEC, responsable du pôle « Vie de l'association », ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire en accueillant l'ensemble des participants et en remerciant celles et ceux qui ont pris en charge l'organisation de cette journée.

Il poursuit en présentant l'ordre du jour de l'assemblée.

Afin qu'un maximum d'adhérents puissent participer, 4 formules de votes sont proposées : présentiel à Auxerre (22 votants), présentiel à Plancherine (5 votants), visioconférence (7) et procurations (21).

Nombre d'adhérents actifs pour l'exercice 2022, au 12 novembre 2022 : 139

55 sont présents ou représentés. Le Quorum du quart étant atteint (article 7 du règlement intérieur), l'assemblée peut valablement délibérer.

L'assemblée procède à la répartition des rôles :

- **Président de séance** : Clément CORNEC ;
- **Secrétaire de séance** : David SEIGNOBOS ;
- **Scrutateurs** : Roselyne DEPARDIEU et Pierre MARMAGNE (à Auxerre) ; Lucie HERVÉ (à Plancherine).

L'assemblée approuve à l'unanimité cette répartition.

1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14/05/2022

1^{ère} Résolution : L'Assemblée Générale adopte à l'unanimité le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mai 2022.

2. Rapport moral

Clément CORNEC intervient pour présenter le rapport moral, au nom du Conseil d'Administration.

Début 2022, une réflexion sur la gouvernance de l'association a amené le Conseil d'Administration à mettre en place une **gouvernance collégiale**. Ce nouveau type de fonctionnement donne la priorité à des **décisions collectives** et à un **partage de responsabilités** entre les membres.

Ce changement s'est concrétisé lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire à Tamié, le 14 mai 2022, par l'approbation des nouveaux statuts et du règlement intérieur de l'association.

Sept pôles de responsabilités ont été mis en place :

- Vie de l'association ;
- Logistique Séjours-jeunes ;
- Animation Séjours-jeunes ;
- Finances – Ressources humaines ;
- Communication ;
- Gestion libre ;
- Bâtiment.

Durant l'exercice 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni toutes les semaines. Toutes les décisions de cette année ont pu être prises par consensus.

L'ouverture des séjours d'été 2022 a été décidée par le Conseil d'Administration en février, après la prise en compte de **critères d'évaluation** de la qualité de l'accueil et de la sécurité des enfants et des encadrants.

Les séjours d'été 2022 ont été un succès. **Nous tenons à remercier l'ensemble des équipes** (animation, cuisine, direction, personnel d'entretien des locaux), **ainsi que l'ensemble des référents** qui ont œuvré tout au long de l'été pour la bonne marche des séjours au profit des enfants.

L'année 2022 est également marquée par l'**engagement des bénévoles** durant les séjours travaux, essentiels pour la maintenance et le bon fonctionnement du Moulin et du Chalet. **Les membres du Conseil d'Administration les remercient chaleureusement** pour le travail important fourni cette année.

✓ **Pour l'année 2023**, nous avons de nombreux chantiers prévus : développer notre projet éducatif et notre offre de séjours pour améliorer la qualité d'accueil des jeunes, renforcer et pérenniser notre équipe d'animation, définir des plans de travaux ambitieux sur plusieurs années et mieux préparer chaque séjour travaux en amont avec les bénévoles, promouvoir la gestion libre, poursuivre la proposition d'activités associatives tout au long de l'année pour **développer l'esprit Florimontain**, mais également préparer notre centenaire...

2^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral du Conseil d'Administration.

3. Rapport d'activités

La parole est donnée à chaque responsable de pôle, ainsi qu'au directeur administratif.

➤ **Pôle « Vie de l'association »**

En 2022, nous comptons 139 adhérents actifs et 266 adhérents bénéficiaires (jeunes et leurs familles, groupes en gestion libre, participants au séjour claquettes), soit un total de **405 membres**.

Une dizaine d'événements ont animé la vie associative tout au long de l'année.

David SEIGNOBOS, directeur administratif, rappelle nos divers engagements au sein de la vie fédérale (UFCV, Savoie Mont Blanc Juniors, Fédération Départementale du Tourisme Social 73).

➤ **Pôle « Communication »**

Trois Flos Flash et deux Edelweiss ont été publiés durant l'exercice. Le pôle communication s'est également concentré sur la mise à jour de notre site internet www.lesflorimontains.fr et de nos réseaux sociaux. L'association a pu bénéficier de quelques retombées intéressantes dans les médias.

L'ensemble du travail réalisé génère un total d'environ **320 heures de bénévolat**.

✓ **Pour l'année 2023**, nous tenons à mettre un point d'honneur à faire vivre les différents médias afin d'accroître la visibilité et améliorer les échanges avec les différents interlocuteurs.

➤ **Pôles animation et logistique « Séjours-jeunes »**

En 2022, **212 jeunes** ont pu profiter des vacances à Tamié, pour un total de **308 semaines** (219 dossiers traités dont 7 annulations).

La durée moyenne des séjours se stabilise autour de 1,5 semaine. Les jeunes filles âgées de 9 à 13 ans d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Grand-Est, et dans une moindre mesure d'Île de France, sont les plus représentées.

Même si **le taux de fidélisation des anciens colons augmente** (25 % en 2022, contre 19 % en 2021) et que notre site internet attire toujours plus de familles, l'UFCV reste toutefois prépondérante dans nos sources d'inscription (43 %). Un travail sera mené en 2023 pour diversifier davantage l'origine d'inscription des jeunes, trouver d'autres canaux et **faire vivre une meilleure mixité sociale sur nos séjours** : prises de contact avec des comités d'entreprises et ouverture à de nouveaux partenariats.

Aujourd'hui, 45 % des familles acheminent leurs jeunes directement à Tamié par leurs propres moyens.

✓ **En 2023**, les thématiques « *manga* », « *nature trappeur* », « *grands jeux & multi-sports* » et « *court- métrage* » seront reconduites. Une nouvelle thématique « *rap & dance* » sera aussi au programme. Avec « *les flos aux fourneaux* », la cuisine fera de nouveau son apparition, suite à la demande des jeunes et des familles.

2 séjours itinérants sont également prévus en montagne : « *ça bouge en Bauges* » et « *itinérance en Chartreuse avec des ânes* ».

➤ **Pôle « Gestion Libre »**

2022 est une année record ! Le nombre de groupes accueillis a progressé de 32 % et le nombre de nuitées de 63 %, par rapport à 2021. **Le chiffre d'affaire se trouve quasiment doublé** (38 111 € en 2022, contre 15 185 € en 2021). Plusieurs groupes n'avaient pas pu concrétiser leur réservation en 2020 ou 2021, pour cause de Covid, et ont donc reporté leur séjour en 2022... Nous avons aussi bénéficié de l'accueil d'un nombre plus conséquent de groupes de jeunes (scouts, centres de loisirs...), séjournant durant les petites vacances scolaires pour des durées plus longues, par rapport aux familles/amis qui ont tendance à réserver des week-ends ne comportant qu'une seule nuitée.

✓ **En 2023**, le pôle « Gestion Libre » souhaite maintenir le niveau élevé des réservations : nouvelle convention d'accueil et briefing plus rigoureux, plus de visibilité (Google maps, grandsgites.com, ...), gestion de la satisfaction et mises à jour de l'agenda des réservations.

➤ **Pôle « Bâtiment »**

Les séjours travaux de printemps et d'automne ont vu un **engagement remarquable des bénévoles** (200 jours d'activités) sur la maintenance et les activités récurrentes, **indispensables à l'entretien de nos locaux**. Parmi les grands travaux, citons la

rénovation du sol de la salle des animateurs, la peinture dans la salle de jeux et dans le bureau du directeur, l'installation de nouveaux radiateurs au chalet...

D'autres activités ont également eu lieu : entretien de la grande fosse septique du Moulin, nouveaux équipements en cuisine, avis favorable de la commission de sécurité pour la poursuite des activités au Chalet, changement du contrat d'électricité et démarrage de l'étude « Décret Tertiaire ».

✓ **En 2023**, nous souhaitons renforcer la préparation des prochains séjours par des échanges avec les bénévoles (création d'une commission « Pôle Bâtiment ») et nous préparons de belles ambitions pour 2025 : rénovation des extérieurs du Moulin, suite de la rénovation des façades au Moulin, étude du cloisonnement du 4ème étage, rénovation de l'annexe (peintures), poursuite de la peinture des chambres au Chalet, rambardes extérieures du Moulin...

➤ **Questions / réponses sur le rapport d'activités**

Jean-Pierre PAQUET s'exprime sur les séjours d'été et la constitution des équipes d'animation.

- **Recrutement** : être attentif à l'âge des encadrants (âge moyen à Tamié : 21 ans pour les animateurs et 24 ans pour les directeurs). Notre ministère abaisse l'âge pour gonfler les effectifs (BAFA ouvert maintenant aux jeunes de 16 ans et BAFD aux jeunes de 18 ans). Sur certaines semaines d'août, c'était trop jeune, alors que le public a tendance à être plus difficile : 5 animateurs avaient moins de 20 ans. Attention à bien les répartir dans les différents séjours.

- **Nombre d'animateurs par jeunes** : la norme 1 animateur pour 12 jeunes ; aux Florimontains 1 animateur pour 6 ou 7 jeunes.

- **Compétences** : proposition de ré-introduire les séjours de Pâques pour préparer les séjours d'été avec tous les animateurs, les sensibiliser sur la connaissance des valeurs et de l'histoire de l'association.

→ **Réponse du Conseil d'Administration** : un week-end a été positionné en janvier à cet effet. Le projet éducatif de l'association est en cours de réactualisation.

Philippe JOUBERT demande pourquoi a-t-on eu un nouveau feu d'artifice en septembre, perturbant la tranquillité du Val : le groupe en gestion libre présent à ce moment-là n'avait-il pas été briefé ?

→ **Réponse du Conseil d'Administration** : le responsable de groupe (qui fêtait un évènement marquant ce week-end-là avec amis et famille) avait été briefé mais les amis du responsable lui ont fait la surprise, il n'était pas au courant. Le feu d'artifice a duré 1min30 et les moines ont relativisé le désagrément. Il n'empêche qu'ils l'ont caractérisé comme un « tapage nocturne », nous devons donc prendre des actions : incitation financière lors de la remise de la caution, convention plus stricte et signature d'une charte de « bon déroulement du séjour ».

Philippe JOUBERT s'interroge sur nos actions en faveur du climat.

→ **Réponse du Conseil d'Administration** : cette année, nous avons mis en œuvre le tri sélectif au Chalet, mis en place le pilotage à distance du chauffage qui nous permet de programmer des consignes de température sur certaines plages horaires et d'intervenir à distance manuellement. Dans le cadre du Décret Tertiaire, nous démarrons une étude avec un consultant pour évaluer nos dépenses énergétiques par rapport à la norme préconisée par l'ADEME, et décider d'actions de sobriété.

3ème Résolution : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activités du Directeur administratif et des responsables de pôles.

4. Rapport financier

Jean-Marc DEPARDIEU, responsable du pôle « Finances – Ressources humaines » présente le compte de résultat et le bilan de l'exercice clos au 30 septembre 2022.

Les produits s'élèvent à 257 314 € et les charges à 230 197 €, dégageant, après dotation aux provisions et aux amortissements, un **excédent d'exploitation de 26 937 €**.

Dans une période « post-covid », nous avons dû faire face à des incertitudes quant à la pérennisation de nos inscriptions, après deux années atypiques et non représentatives.

Le bon niveau des inscriptions aux séjours d'été nous conforte dans notre action malgré des difficultés à recruter les équipes d'animation.

Ceci reste néanmoins fragile, dans la conjoncture actuelle où nous nous trouvons. Pour la saison prochaine, nous devons anticiper, sans trop impacter nos tarifs : les hausses prévisibles à venir concernant les énergies, l'alimentaire et les diverses prestations.

Nous devons travailler à pérenniser notre offre pour conserver un niveau d'inscriptions suffisant permettant les investissements utiles et nécessaires dans nos bâtiments, dans notre matériel pédagogique. Ceci ne pouvant se faire sans une implication encore plus large des bénévoles.

En 2022, les aides financières liées au Covid disparaissent quasiment. Le bilan laisse apparaître un étalement des charges de l'URSSAF jusqu'à fin 2025 (mesures post-Covid).

Une baisse de 2 000 € des cotisations et dons à l'association est constatée, corrélée au nombre d'adhérents actifs, également en baisse. La valorisation des contributions volontaires bénévoles est estimée à 61 050 € pour l'exercice 2022 : 3 700 heures de bénévolat qui démontrent à quel point **les bénévoles sont indispensables dans le fonctionnement de notre association**. Jean-Marc DEPARDIEU rappelle que les séjours travaux des bénévoles n'ont pas à être bénéficiaires : ils doivent simplement couvrir les dépenses liées à l'accueil et à la restauration des participants.

La **commission de contrôle des comptes** composée de Frédéric BONNET, Philippe BRIGANT et Marie-France GIRAUD remarque la bonne tenue des comptes, leur présentation claire et sincère.

4^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale approuve, à l'unanimité, le rapport financier du responsable du pôle « Finances – Ressources humaines » et adopte le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2021/2022, excédentaires à hauteur de 26 937 €.

5^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice de 26 937 € au compte de report à nouveau.

6^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale donne quitus, à l'unanimité, au responsable du pôle « Finances – Ressources humaines » pour sa gestion.

7^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale mandate le Conseil d'Administration pour établir un budget prévisionnel 2023 compatible avec les contraintes budgétaires de l'association (2 abstentions).

5. Cotisations 2023

8^{ème} Résolution : L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation 2023 à 26 € (10 € pour les adhérents âgés de moins de 30 ans) : 44 voix « pour », 7 voix « contre » et 4 abstentions.

6. Renouvellement du Conseil d'Administration

55 adhérents présents ou représentés ont pris part au vote à bulletin secret. Les candidats dont les noms suivent ont été élus : Hugo BAE, Jean-Marc DEPARDIEU (administrateur sortant) et Yolande NANSE (55 voix chacun).

Les scrutateurs Roselyne DEPARDIEU, Pierre MARMAGNE et Lucie HERVÉ en ont dressé Procès-Verbal.

À l'issue de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se compose ainsi :

- | | |
|-----------------------|------------------|
| - Hugo BAE | - Francis DEPORT |
| - Clément CORNEC | - Lucie HERVÉ |
| - François D'ONCIEU | - Yolande NANSE |
| - Jean-Marc DEPARDIEU | - Manon TERUEL |

L'Assemblée Générale clôt ses travaux à 17h30.

Le dépouillement des votes se trouve en annexe au présent Procès-Verbal.

Vous pouvez consulter sur notre site internet www.lesflorimontains.fr toutes les informations distribuées le jour de l'Assemblée Générale, ainsi que le diaporama diffusé.

Le Président de séance,
Clément CORNEC



Le Secrétaire de séance,
David SEIGNOBOS





Association Les FLORIMONTAINS

« Tamié - Savoie »

44-120, Chemin de Martignon

73200 PLANCHERINE

contacts@lesflorimontains.fr

Plancherine, le 12/11/2022,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

Annexe : Dépouillement des votes

Nombre de votants en présentiel à Auxerre : 22

Nombre de votants en présentiel à Tamié : 5

Nombre de votants à distance : 7

Nombre de procurations : 17 (Auxerre) + 4 (Tamié) = 21

Nombre total de votants : 55

Nombre d'adhérents au 12/11/2022 : 139

Quorum minimum à atteindre (1/4) : 35

	OUI	NON	Abstention	Ensemble
1^{ère} résolution : Adoption du PV de l'AGE du 14/05/2022				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
2^{ème} résolution : Approbation du rapport moral du C.A.				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
3^{ème} résolution : Approbation du rapport d'activités du Directeur administratif et des responsables de pôles				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
4^{ème} résolution : Approbation du rapport financier du responsable du pôle finances/ressources humaines et adoption du compte de résultat et du bilan de l'exercice 2021/2022				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
5^{ème} résolution : Affectation du résultat de l'exercice au compte de report à nouveau				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55

	OUI	NON	Abstention	Ensemble
6^{ème} résolution : Quitus au responsable du pôle finances/ressources humaines pour sa gestion				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
7^{ème} résolution : budget prévisionnel 2023 compatible avec les contraintes budgétaires de l'association				
Vote présentiel à Auxerre	21		1	22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	20		1	21
TOTAL	53		2	55
8^{ème} résolution : Fixation du montant des cotisations 2023				
Vote présentiel à Auxerre	17	3	2	22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	6		1	7
Vote par procuration	16	4	1	21
TOTAL	44	7	4	55
9^{ème} résolution : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration				
Hugo BAE				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
Jean-Marc DEPARDIEU (membre sortant)				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55
Yolande NANSE				
Vote présentiel à Auxerre	22			22
Vote présentiel à Tamié	5			5
Vote à distance	7			7
Vote par procuration	21			21
TOTAL	55			55

Les scrutateurs
 Depardieu

